

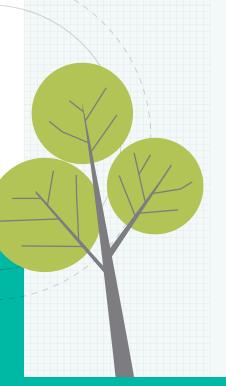
Les méthodes de consultation pour le réaménagement des parcs et des espaces verts

VALEUR AJOUTÉE D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Note

Le contenu de cette fiche a été développé par le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM). Il est basé sur la boîte à outils développée par le CEUM et ses partenaires dans le cadre du projet Réseau Quartiers verts.





Approche éprouvée dans l'aménagement de quartiers à échelle humaine, l'urbanisme participatif comporte des avantages indéniables par rapport aux processus conventionnels, gérés uniquement par des professionnels désignés (voir fiche Participation citoyenne).

Divers projets peuvent bénéficier d'une approche participative, comme le plan de mobilité durable d'un quartier, la requalification d'un ancien secteur industriel, le verdissement des espaces collectifs d'un complexe d'habitation, l'aménagement d'une place publique ou la construction d'un centre communautaire. Or, l'aménagement ou le réaménagement de parcs, d'espaces de jeu ou d'installations sportives sont aussi de très bonnes occasions d'accorder aux citoyens une plus grande place dans la prise de décision.

LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LE PROCESSUS D'AMÉNAGEMENT OU DE RÉAMÉNAGEMENT DE PARCS ET D'ESPACES VERTS

Les parcs et espaces verts peuvent être un bon premier pas pour amorcer une démarche participative dans la mesure où ce sont généralement des espaces appréciés et utilisés par les citoyens et citoyennes et dont l'usage général fait plutôt consensus. (Voir fiche Plan directeur des parcs et espaces verts).

Pour qu'une démarche participative dans ce contexte soit réussie, il importe de garder en tête plusieurs éléments :

1. Mobiliser les bonnes personnes au bon moment

Dans un processus d'urbanisme participatif, les activités proposées doivent permettre aux citoyens d'avoir une réelle influence sur les idées développées et les décisions à prendre, par exemple en réfléchissant ensemble au type d'équipement prévu dans un parc ou en collaborant avec des professionnels à la rédaction des orientations d'un plan de développement des parcs et espaces verts.

Il s'agit également d'offrir plusieurs occasions de participation par des activités qui impliquent une intensité de participation variée (voir l'échelle de la participation dans la fiche Participation citoyenne). Cela ne signifie pas pour autant d'impliquer tout le monde tout le temps. Chaque étape du développement d'un projet appelle une forme de participation appropriée pour bien prendre en compte les idées de chaque partie prenante et assurer l'efficacité du processus.











PR®JET ESP/CES

Les méthodes de consultation pour le réaménagement des parcs et des espaces verts

Contenu développé par



Par exemple, dès le début du projet, les citoyens et les acteurs locaux peuvent être invités à développer collectivement la vision du projet de réaménagement. Le développement des scénarios d'aménagement est ensuite réalisé à partir des données recueillies par les professionnels de l'aménagement et peut être bonifié par un atelier de travail avec les acteurs du milieu avant d'être présenté aux citoyens pour validation.

2. Des activités adaptées aux objectifs et aux étapes de la démarche

Les activités à réaliser sont définies en fonction d'objectifs clairs, précis, mesurables et réalistes. Ceux-ci pourraient varier selon l'objet et la phase du processus dans lequel on se trouve. En effet, les objectifs ne seront pas les mêmes si on planifie le réaménagement d'un parc uniquement ou si on souhaite repenser la planification de tous les parcs et espaces verts de la municipalité. De la même façon, les objectifs seront différents si on décide de mobiliser la population au moment de « comprendre », par exemple pour mieux connaître les usages des parcs ou les éléments qui en limitent l'accès, ou encore au moment de « décider » pour bonifier ou valider un scénario d'aménagement.

3. Une mobilisation en amont et des communications claires

La mobilisation est un aspect essentiel au succès d'une démarche d'urbanisme participatif. Elle doit donc être réfléchie dès le début du processus. Elle peut même faire l'objet d'un plan de communication spécifique, avec une image particulière pour le projet.







Visuel développé par la ville de Saint-Hyacinthe dans le cadre du réaménagement du parc Les Salines.

Les grandes phases du processus et les activités prévues peuvent être diffusées à travers différents canaux (courriel, web, affichage sur le site, activités sur les lieux, etc.) qui rejoignent les citoyens, mais aussi les groupes de citoyens, les organismes et les institutions que la démarche peut concerner ou intéresser. Au besoin, il est important de prévoir plus de temps et des efforts plus soutenus pour rejoindre certains groupes plus marginalisés ou vulnérables afin d'assurer la prise en compte de leurs expériences.

Des communications claires et transparentes qui exposent les enjeux et les limites de la démarche doivent également être conçues en amont du processus. Elles doivent être assez simples pour que tous les comprennent et se limiter aux éléments importants pour la compréhension du processus. Il est également important de diffuser les résultats des activités réalisées afin de permettre aux citoyens de s'approprier le projet ou de préparer leur participation aux prochaines étapes de la démarche le cas échéant.















Les méthodes de consultation pour le

réaménagement des parcs et des espaces verts

Contenu développé par



d'écologie urbaine de Montréal

LES OUTILS D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE DANS LES PARCS ET LES ESPACES VERTS

Les outils participatifs présentés ci-dessous sont bien adaptés aux démarches d'aménagement ou de réaménagement de parcs et d'espaces verts. Le recours à des ressources professionnelles peut cependant assurer une certaine neutralité dans le processus et permettre de profiter d'une expertise développée au fil des années. Cette collaboration peut prendre des formes variées, mais elle est un gage de qualité, notamment dans le cadre d'une première démarche.



Le sondage

Quand l'utiliser

À l'étape Démarrer ou Comprendre

Qui mobiliser

Toute la population

Description

Le sondage peut se faire en ligne, par téléphone ou en personne. Il permet de rejoindre toute la population, y compris des personnes qui ne fréquentent pas le parc, mais qui ont un intérêt dans son développement. La diversité de profils de répondants permet de dresser un portrait complet des opinions ou de la situation.

Pourquoi cet outil est intéressant

Tous les citoyens et groupes touchés par un réaménagement ne sont pas forcément des utilisateurs réguliers de l'espace. Le sondage permet de rejoindre rapidement un grand nombre de personnes. En visant une population plus large que celle directement concernée par le réaménagement, on peut créer un intérêt pour la démarche, constituer une liste de contacts pour les prochaines étapes et obtenir des informations sur différents aspects du parc (vision, usages, activités réalisées, aspects positifs, obstacles, etc.).

- · Le sondage peut être utilisé à plusieurs moments dans la démarche. Il permet d'identifier des préoccupations ou une vision, de cerner des opinions sur certains aspects du parc ou de valider une proposition. Cependant, dans une démarche participative complète, nous recommandons d'utiliser le sondage dans les premières étapes de la démarche (démarrer et comprendre) afin de recueillir des visions variées auprès d'un échantillon diversifié.
- Prenez le temps d'élaborer un sondage adapté à votre objectif, court et avec des questions très facilement compréhensibles pour éviter toute confusion.
- Utilisez le sondage pour donner de l'information sur la suite de la démarche et recueillir les coordonnées des personnes intéressées à y participer.
- · Proposez aux répondants de participer à un tirage pour améliorer le taux de participation au sondage.













Les méthodes de consultation pour le réaménagement des parcs et des espaces verts

Contenu développé par



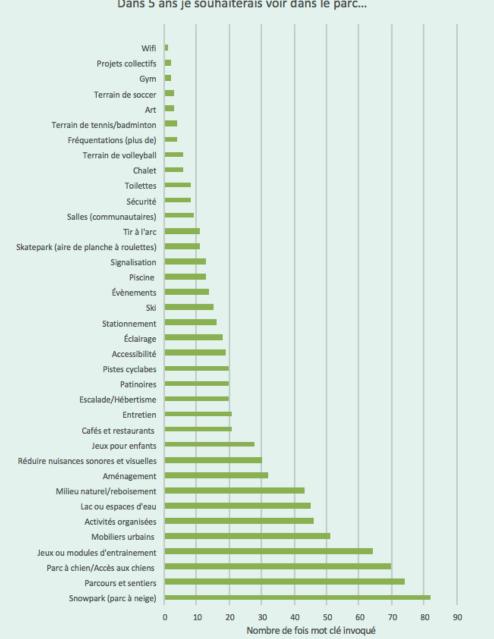
d'écologie urbaine de Montréal



Le sondage (suite)

Exemple de sondage à Saint-Hyacinthe

Quels sont vos rêves pour le parc? Dans 5 ans je souhaiterais voir dans le parc...















Les méthodes de consultation pour le réaménagement des parcs et des espaces verts

🤷 Le kiosque sur le site

Contenu développé par



Centre d'écologie urbaine de Montréal

Quand l'utiliser

À l'étape Comprendre

Qui mobiliser

Tous les usagers du parc ou de l'espace à l'étude, qu'ils habitent ou non la municipalité

Description

Plutôt que de demander aux gens de venir à vous, allez directement à leur rencontre. Installez un kiosque dans le parc ou dans l'espace vert à réaménager. Vous pouvez profiter d'un événement qui se déroule sur les lieux ou vous installer dans un espace où les gens se réunissent (chalet de parc, aire de restauration, etc.).

Pourquoi cet outil est intéressant

Certains citoyens ont signalé qu'il était difficile pour eux de participer aux consultations publiques, souvent tenues à des moments ou dans des lieux inadéquats pour eux. Les kiosques de consultation sur place amenuisent ce problème, offrant aux gens des occasions rapides, accessibles et amusantes pour partager leurs idées. Les kiosques de consultation sont également intéressants pour augmenter la visibilité du projet et informer et mobiliser les personnes présentes pour les prochaines étapes.

- · Vous pouvez recueillir des commentaires spécifiques à certains espaces du site où le kiosque est installé. Par exemple, à l'aide d'une carte, obtenez des commentaires et cartographiez-les.
- Essayez d'offrir des options d'activités accessibles aux enfants.
- · Prenez en note les coordonnées des personnes rencontrées afin de pouvoir les inviter à suivre la démarche et à assister aux prochaines activités le cas échéant.



Crédit CEUM













Les méthodes de consultation pour le réaménagement des parcs et des espaces verts

🚺 L'atelier de travail citoyen

Contenu développé par



d'écologie urbaine de Montréal

Quand l'utiliser

Aux étapes Comprendre et Décider

Qui mobiliser

Tous les usagers de l'espace à l'étude

Description

Un atelier de travail citoyen est une rencontre d'environ trois heures qui permet d'aborder collectivement l'aménagement d'un parc ou d'un espace vert, de livrer des notions de base en urbanisme et en environnement, ainsi que de permettre aux citoyens d'échanger sur l'avenir de l'espace à l'étude. De courtes présentations sur la situation, les problèmes vécus et des solutions possibles précèdent généralement le travail en sous-groupe, lequel vise à bonifier le portrait et les changements proposés.

Pourquoi cet outil est intéressant

L'atelier de travail citoyen permet de raffiner et bonifier l'information recueillie par la recherche documentaire grâce au vécu et aux besoins exprimés des utilisateurs. Avec des outils simples et vulgarisés, ces rencontres offrent un espace de prise de parole très apprécié qui favorise la mobilisation et l'engagement citoyen. Le travail en sous-groupe nécessite une bonne préparation et plusieurs animateurs d'expérience. La présence des acteurs du milieu permet aux citoyens d'être entendus et aussi de comprendre les enjeux et les contraintes des projets.

- · Présentez la démarche du projet, les faits saillants du portrait en lien avec la problématique traitée et certaines solutions possibles à l'aide de courtes présentations (2-3) très visuelles effectuées par des personnes-ressources de divers milieux.
- Prévoyez environ 10 minutes pour un exercice individuel qui permettra aux participants de se familiariser avec les outils et de se préparer au travail en sous-groupe en réfléchissant à leurs premiers constats.
- · Ensuite, désignez un porte-parole pour le groupe et animez une discussion sur les constats de chacun des participants.
- · Proposez un service de gardiennage ou mettez à disposition des jeux ou activités pour les enfants, ce qui permettra aux familles de participer.
- · Pour favoriser la participation, proposez un goûter en préambule de l'activité.



Crédit Ville de Saint-Hyacinthe













Contenu développé par

d'écologie

de Montréal

Centre

urbaine

Les méthodes de consultation pour le réaménagement des parcs et des espaces verts

O

L'atelier de travail ou le groupe témoin avec les acteurs du milieu

Quand l'utiliser

Aux étapes Comprendre et Décider

Qui mobiliser

Les acteurs clés qui jouent un rôle dans le développement du parc

Description

Un atelier de travail avec les acteurs du milieu (organismes ou associations des milieux sportif, de loisir, communautaire, culturel, scolaire, sécurité publique, etc.) est une rencontre d'environ trois heures qui leur permet d'aborder collectivement leurs besoins et les enjeux qui leur importent liés à l'espace à l'étude, et de bonifier et valider le travail déjà réalisé par les professionnels de la municipalité.

Pourquoi cet outil est intéressant

L'atelier de travail avec les acteurs du milieu permet de raffiner et bonifier l'information recueillie par la recherche documentaire et le sondage, de guider l'organisation de l'atelier de travail avec les citoyens et d'influencer les orientations du plan de réaménagement du parc.

- Présentez rapidement la démarche du projet, les faits saillants du portrait et les grands axes de réflexion afin de vous assurer que les partenaires du milieu aient une base de connaissances commune.
- Lors du travail en atelier, assurez-vous de mettre en relation des organismes qui ont peu l'habitude de travailler ensemble afin de créer de nouvelles synergies.



Crédit CEUM

